

# L'ANTIDOTE

Numéro quatorze

décembre 2017

**Bourges, le 27 novembre 2017 : Au cri de «Dublin No ! Dublin No !» \*, les demandeurs d'asile défilent jusqu'à la préfecture pour dénoncer leur condition de survie**



\* La procédure Dublin oblige un réfugié à effectuer sa demande d'asile dans le pays par lequel il est entré dans l'UE - majoritairement l'Italie - et où il a été forcé de déposer ses empreintes. Elle donne ainsi le droit à la France d'expulser une personne vers l'Italie en toute impunité.

« L'Antidote est une substance pouvant guérir une personne d'un poison ou d'une maladie en le ou la neutralisant. »

L'Antidote : votre remède à la désinformation !

**Rejoignez l'antidote et participez à sa rédaction ou/et à sa diffusion**

**NB : contre un don de 10 euros, vous pouvez recevoir chez vous pendant un an les numéros de l'antidote**

## TRI SÉLECTIF à L'UNIVERSITÉ

Le projet de réforme de l'entrée à l'Université présenté par la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal vise à mettre en œuvre une sélection qui cache en fait un véritable tri social. Profitant des défauts du système APB (Admission post-bac), et de l'idiotie du « tirage au sort » dans certaines filières, le gouvernement MACRON veut modifier le Code de l'éducation. Maintenant, ce ne sont plus les bacheliers qui choisiront leur université, mais le contraire. Ce sont les enseignants du secondaire qui valideront ou pas les 10 choix de l'étudiant. Ces 10 choix n'auront d'ailleurs plus d'ordre de préférence comme auparavant. La préférence de l'élève est donc balayée d'un trait de plume, au profit des universités elles-mêmes qui rempliront leur filières en fonction des places disponibles.

Cette sélection pose plusieurs interrogations : Pas de mention de quota sur les candidats acceptés sous condition de remise à niveau (nouvelle mesure conditionnelle dans certains cas). Pas de prise en compte du critère des bourses. On ne sait pas comment sera pris en compte le critère de l'établissement d'origine de l'étudiant, par contre, l'investissement extra-scolaire et les loisirs des dits étudiants, seront valorisés sans tenir compte bien-sûr de la condition sociale que cela implique. Cette réforme va donc renforcer avant tout les inégalités sociales chez les jeunes des classes populaires. À terme cette loi va renforcer la compétition scolaire dès le lycée. Les lycées ayant le plus de moyens auront plus de vœux universitaires exaucés. Les autres boucheront les filières vides. Nous ne serons plus dans la conception émancipatrice de l'enseignement. L'idée de démocratisation scolaire est enterrée.

Si on rajoute à ce nouveau projet les problèmes budgétaires et humains actuels des universités comme celle d'Orléans qui s'apprête à fermer 3 licences d'IUT à Bourges, voire la licence de droit, que vont devenir les étudiants concernés ? Combien auront les moyens de poursuivre ailleurs leurs études ?

Voici donc le nouveau projet de tri social imaginé par notre cher président des riches.

## « Les jours heureux », une nouvelle idée du bonheur

À quand les jours heureux ? Au printemps (des luttes) peut être, ou avec le soleil qui suit, « Aux temps des cerises ». « Les jours heureux » c'est le nom très poétique que donna le Conseil National de la Résistance (CNR) à son programme politique et d'action qu'il rédigea en mars 1944.

C'est un programme de luttes. De lutte armée dans le premier volet énonçant les directives de combat contre l'occupant - actions de sabotages, coups de main... de lutte sociale dans un second volet, pour après ; quand le pays renaîtra de ses cendres et qu'il faudra reconstruire une nation dans l'unité et l'espoir d'un bonheur nouveau. Cet état idéal prend en compte les besoins fondamentaux de ses citoyens dans tous leurs aspects : La Santé, L'Éducation, La Culture... « Les jours heureux » vise la renaissance d'une civilisation, la nôtre. Le texte est très court - quelques paragraphes - mais quelle humanité ! Un programme utopique vous direz... ce sont ses principes qui vont directement être mis en place dès 1945 pour refonder une société française meurtrie par la guerre, orpheline de ses valeurs, souillée. Concrètement, c'est l'instauration de la Sécurité Sociale pour tous, eh oui notre « Sécu », la nationalisation des banques, celle de la production d'énergies avec EDF et GDF, l'affirmation de principes supérieurs « Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général ». Quel chef d'État s'engagera, à appliquer un tel programme. Le texte le nomme : le général De Gaulle, en personne ! Qu'est ce qui conduit cet homme, qui, bien qu'animé d'un sentiment national, est loin d'être un homme de gauche, à adhérer à cette vision du pays ? Un parti communiste armé qui fait 25 % dans les élections ? Depuis ces jours d'espoirs, le rapport de force s'est inversé. Les gouvernements successifs, poussés par le patronat dont ils ne cachent plus leur appartenance, n'ont eu de cesse de détricoter une à une les dispositions d'alors - les ordonnances Macron contribueront à l'aboutissement de ce vaste projet - nous vantant une vie meilleure où chacun obtient toujours plus... Les jours heureux ?



### Brèves du Berry

Dans la presse locale du 22 novembre on pouvait lire un article intitulé « Une initiative « solitaire » du socialiste Yann Galut a semé le trouble : Le retour manqué de l'ancien député »

On y apprend ainsi que le sauveur de la piscine Robinson, devait lancer un comité de soutien pour la candidature de Bourges comme capitale européenne de la culture en 2028. Hélas Caliméro s'est retrouvé face à la fronde des élus du département qui l'accuse de vouloir faire cavalier seul. Blanco 1<sup>er</sup> l'accuse même de lui avoir chipé son idée de 2014. Voilà donc l'ex-député obligé de produire une vidéo de 8 minutes sur Facebook dans laquelle il conclue en direction de not' bon maire : « ce n'est pas parce que c'est mon projet que c'est un mauvais projet, partageons le ensemble. » Décidément il est vraiment prêt à tout pour retrouver des couleurs politiques dans les années à venir...

## Le réveil des nations

C'est l'aspiration et la volonté d'un peuple à partager la même culture, la même langue, les mêmes valeurs qui fondent une nation. La nation se structure ensuite lorsque son peuple se donne des lois, un cadre, des représentants, un gouvernement pour réguler les règles de vie en communauté ; la nation devient un état.

Deux situations conflictuelles peuvent surgir :

- quand un état s'établit sur plusieurs nations, le manque d'unité nationale crée alors des dissensions dans le partage des valeurs, des cultures et même des langues.
- Il peut y avoir aussi divorce entre état et nation lorsque le peuple, à tort ou à raison, pense que les représentants démocratiquement élus confisquent le pouvoir pour leurs propres intérêts, créant ainsi une caste qui oublie le mandat accordé aux élus par les électeurs.

La manière brutale avec laquelle l'État espagnol a empêché le referendum catalan est significatif d'une rupture du contrat social entre le pouvoir et le peuple de Catalogne malgré l'antériorité historique du pouvoir catalan sur le royaume d'Espagne. La fin de non recevoir des états de toute l'Europe et des institutions européennes aux aspirations catalanes n'est pas moins instructive de l'hégémonie étatique sur l'aspiration des peuples à se gouverner par eux-mêmes. Force doit

rester à l'État nous rappelle tantôt le pouvoir. A oublier les nations, les états réveillent les nationalismes, comme expression des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'actualité fourmille d'exemples : tensions entre Écossais et Anglais, entre Flamands et Wallons. La nation kurde lutte depuis des décennies pour exister comme état. La Tchécoslovaquie s'est scindée en 1992 entre Tchéquie et Slovaquie. A la mort de Tito, l'éclatement de l'état yougoslave, artificiellement créé, a réveillé les nations qui se sont étripées.

L'ONU est-elle vraiment l'union des nations ? On peut en douter quand l'histoire de cette institution démontre que les états membres font peu de cas des peuples et de leurs aspirations à la liberté et à l'autonomie. Après guerre, la volonté des puissants de créer l'état d'Israël sans tenir compte de la nation palestinienne génère depuis des tensions insurmontables. Cyniquement parlant, cet état de fait entretient le fructueux commerce des armes.

Sur la chute de l'URSS, patchwork de nationalités, Il est intéressant de relire les deux ouvrages d'Hélène Carrère d'Encausse : « *L'empire éclaté* » et « *La gloire des nations* ».

(NB) : le mot nation est utilisé ici dans son sens premier ; celui de peuple ou communauté fondé sur une culture commune.

## Violence institutionnelle raciste dans le Cher

Un autre élément de discours rapporté lors de l'entretien entre les demandeurs d'asile et la préfète du Cher Catherine Ferrier ressemble à s'y méprendre à l'un des arguments du directeur général de France Loire, Laurent Lorrillard. Il ne faudrait pas accueillir « trop » d'étrangers, sous peine de mettre en colère la partie de la France raciste et donc de troubler l'ordre public.

Cet élément de discours institutionnel est particulièrement intéressant (et à vomir). L'ordre public passerait donc par le rejet xénophobe et la violence institutionnelle contre les personnes considérées comme étrangères à la population. Cela permettrait ainsi de préserver l'ordre public, qui sinon serait perturbé par un réveil de la violence raciste chez la population. Pourquoi appliquer une politique raciste et xénophobe au cœur même de l'État (préfecture) et des institutions (HLM) ? Pour ne pas mettre en colère une partie de la population ? En clair, l'État sert la soupe, ménage les racistes, et justifie la violence envers les étrangers, l'expliquant même aux premiers concernés, comme aux demandeurs d'asile lors de cet entretien. « **Nous ne pouvons pas accepter trop de gens comme vous, car sinon une partie de la population pourrait ne pas être d'accord** ». (citation approximative)

L'État pourrait préserver l'égalité sociale, apporter une protection aux plus fragiles, notamment contre les personnes racistes et violentes. Au lieu de cela, elle inscrit dans le marbre cette violence raciste en l'institutionnalisant. Cela fait plus propre qu'un incendie criminel contre un logement de migrants. En plus il faudrait alors enquêter et arrêter les criminels, rendez-vous compte. Non, mieux vaut mettre à la rue des innocents directement.



**NO NO, DUBLIN NO !**

Vous pouvez également suivre le CODAC



Le collectif CODAC (Collectif On Dort Au Chaud) peut être contacté à l'adresse suivante : [codac18@netcourrier.com](mailto:codac18@netcourrier.com)

sur

Facebook : <https://www.facebook.com/codacBourges/>

